

avec le tout nouveau Investissement Canada et le MEIR, pour promouvoir l'image du Canada comme lieu propice aux investissements américains. Entre autres activités entreprises dans le cadre de ce programme, l'ambassade du Canada et les consulats généraux ont organisé des visites à l'étranger du Premier ministre et d'autres ministres, ont participé activement aux foires commerciales et ont organisé des conférences et des colloques sur l'industrie et l'investissement dans des centres régionaux des États-Unis. Le Ministère a également fait la promotion de l'importante conférence « Opportunités Canada » sur l'accroissement des investissements, qui s'est tenue à Toronto en mars 1986.

L'année examinée a été parmi les plus fertiles en ce qui concerne le Programme de liaison avec les sociétés, qui a poursuivi ses efforts pour mieux faire connaître aux dirigeants du monde des affaires américain les possibilités de débouchés au Canada et les politiques économiques et commerciales canadiennes. Le Programme a également joué un rôle clé en incitant des secteurs particuliers du milieu des affaires américain à influencer en notre faveur les autorités chargées des politiques de nature économique qui intéressent le Canada, particulièrement en vue de la préparation de l'initiative commerciale canado-américaine.

La collaboration traditionnelle du Canada et des États-Unis concernant les questions environnementales et transfrontalières a permis des progrès constants dans ces domaines. Une mesure importante a été prise pour régler le problème des pluies acides lorsque le Premier ministre et le Président ont entériné, au Sommet de Washington, les conclusions et les recommandations du rapport des envoyés spéciaux sur les pluies acides. Ceux-ci ont estimé que les pluies acides étaient un grave problème transfrontalier causé par l'homme et ont formulé des recommandations précises que les deux dirigeants se sont engagés à mettre en œuvre.

Les deux pays ont également continué d'élaborer le plan de gestion des déchets toxiques de la rivière Niagara. Ce plan marque une étape importante dans l'élaboration d'une stratégie coordonnée pour régler de façon efficace le problème des déchets toxiques qui contaminent la rivière et les eaux en aval, source d'eau potable de millions de personnes des deux côtés de la frontière.

Les résidents des zones riveraines des Grands Lacs ont été très incommodés par le niveau de l'eau exceptionnellement élevé du réseau des Grands Lacs. Le Canada et les États-Unis ont convenu de voir à soumettre ce sujet à la Commission mixte internationale, afin qu'elle trouve des moyens pratiques de régler le problème de la fluctuation du niveau des eaux.

Le Canada s'est fortement opposé à la création d'un dépôt américain de déchets hautement radioactifs près de la frontière internationale. Au cours de plusieurs réunions, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, ainsi que des fonctionnaires du Ministère se sont fermement opposés à toute activité susceptible de nuire à la santé des générations actuelles ou futures de Canadiens ou à notre environnement.

En étroite collaboration avec la province du Manitoba, le Ministère a continué de déployer des efforts pour résoudre la question de l'ouvrage de dérivation de Garrison, en suspens depuis longtemps. Le Congrès américain a voté une loi destinée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Garrison, que le Canada avait jugées acceptables.

Les négociations se sont poursuivies pour en arriver à un accord sur la construction d'une digue annulaire, par le Canada et les États-Unis, autour d'Emerson, au Manitoba, et de Noyes, au Minnesota. Des discussions ont été entreprises avec les États-Unis et le Dakota du Nord sur le partage des frais de construction des barrages de Rafferty et d'Alameda en Saskatchewan.

Le Ministère a dirigé toute une gamme d'activités universitaires, culturelles et d'information aux États-Unis pour mieux faire connaître et apprécier le Canada. Il accorde toujours son appui à l'expansion des programmes d'études canadiennes dans les universités américaines. L'intérêt manifesté par les universitaires et les étudiants américains à l'égard du Canada n'a cessé de grandir, comme en témoignent le nombre, la diversité et la qualité des demandes présentées dans le cadre de divers programmes de bourses. Par le truchement de plusieurs programmes et services, le Ministère a stimulé l'intérêt que les Américains portent aux artistes canadiens et aux œuvres artistiques du Canada.

Environ 70 millions de Canadiens et d'Américains traversent chaque année la plus longue frontière non protégée du monde, presque sans formalités douanières.

Toutefois, certains Canadiens qui font le commerce de produits et de services éprouvent des difficultés à se faire admettre aux États-Unis en vertu de certaines lois américaines concernant l'immigration. Un tribunal américain a récemment rendu une décision particulièrement troublante en restreignant provisoirement le droit des sociétés canadiennes de procéder à des installations et à l'entretien après-vente aux États-Unis. Le Ministère s'efforce de plus en plus d'aider les personnes aux prises avec de telles difficultés et négocie actuellement avec le gouvernement américain à ce sujet.

L'approche adoptée par le gouvernement dans ses relations avec les États-Unis est surtout marquée par un sentiment de confiance et une volonté réelle de tirer le maximum des occasions susceptibles de bénéficier aux deux pays. S'il est normal qu'il y ait des différences, le climat qui a prévalu au Sommet de Québec favorise une plus grande coopération et des consultations plus étroites entre nos deux pays, qui sont des amis et des alliés.

Communauté économique européenne et Europe de l'Ouest

L'engagement politique et militaire du Canada envers l'Europe est essentiel à sa relation avec ce continent. Quatorze des 16 membres de l'OTAN appartiennent à l'Europe de l'Ouest. Le Canada a un intérêt vital dans la sécurité politique et économique de l'Europe occidentale et dans le maintien d'un équilibre entre l'Est et l'Ouest. Il poursuit ces intérêts aux plans bilatéral et multilatéral, notamment dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et des pourparlers sur les Réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe (MBFR), ainsi qu'aux Nations Unies. Dix-neuf des 24 membres de l'OCDE appartiennent à l'Europe de l'Ouest. De plus, notre participation aux sommets économiques et aux réunions des ministres du Commerce de la Quadrilatérale a renforcé nos relations bilatérales globales avec le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie.